



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Direction générale de l'immigration

Numéro dossier MAI									
Numéro d'identité national									

Demande en obtention d'un titre de séjour pour ressortissant de pays tiers en qualité de « membre de famille » (nouveau-né)

Nom(s) de l'enfant (nom(s) de famille)										
Date de naissance de l'enfant										
Lieu et pays de naissance de l'enfant										
Nationalité de l'enfant										
Adresse au Luxembourg de l'enfant	Rue :			N° Maison :						
	Localité:			Code postal :						
Contact représentant légal	E-mail :									
	Tél./GSM :									
Lieu de la demande										
Date de la demande										
Signature du représentant légal	J'affirme par ma signature que les informations fournies dans la présente déclaration sont correctes et complètes.									
	Nom et prénom du représentant légal :									

Un enfant nouveau-né de parents ressortissants de pays tiers en séjour régulier se voit accorder, sur demande, un titre de séjour en qualité de « membre de famille ».

La demande est à introduire moyennant le présent formulaire auprès de la Direction générale de l'immigration du Ministère des Affaires intérieures (voir adresse postale en bas de page), en y joignant les pièces suivantes :

- la copie du passeport intégral (toutes les pages) de l'enfant, en cours de validité;
- un acte de naissance de l'enfant;
- une photo répondant aux normes ICAO/OACI ;
- la preuve du virement de la taxe de délivrance de EUR 80.- sur le compte CCPL n° LU46 1111 2582 2814 0000 (bénéficiaire : Ministère des Affaires intérieures, Direction générale de l'immigration ; communication : titre de séjour dans le chef de ...).

Pour de plus amples informations (en français, allemand et anglais) sur les démarches à faire, veuillez consulter le site internet www.guichet.lu.

Notice d'information relative à la protection des données personnelles :

La Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires intérieures recueille et utilise vos données personnelles dans le contexte de sa mission d'intérêt public en exécution de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, dans le respect des dispositions légales en matière de protection des données. Des informations plus détaillées sur le traitement de vos données, ainsi que vos droits en la matière, sont disponibles sur le site internet: <https://gd.lu/immigration>.